



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/03/2012

L'an deux mil douze, le 16 mars, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h00

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS, Martine DELILLE Adjoints, Philippe BOUILLETTE, Patricia DEHANT, Barbara DESLAVIERE, Valérie GAUTROT, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET

Claudine ERNOTTE a été nommée secrétaire de séance.

•Approbation du Compte de Gestion Commune: Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2011 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion à l'unanimité.

•Approbation du Compte Administratif Communal : Le Compte Administratif 2011 présenté par Madame Le Maire se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes	548 131.46 €
Dépenses	316 248.28 €
Excédent	231 883.18 €

Investissement

Recettes	179 846.59 €
Dépenses	221 010.06 €
Déficit	41 163.47 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce Compte Administratif 2011.

•Approbation du BP 2012 Communal : Madame Martine SOREL Maire fait lecture des affectations du Budget Primitif 2012 de la Commune

Fonctionnement

Dépenses	477 192.53 €
Recettes	477 192.53 €

Investissement

Dépenses	358 758.50 €
Recettes	358 758.50 €

Total du Budget 835 951.03 €

Après en avoir délibéré le Conseil adopte à l'unanimité le BP 2012.

•Approbation du Compte de Gestion de la M49 : Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2011 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion de la M49 à l'unanimité.

• Approbation du Compte Administratif de la M49 : Le Compte Administratif 2011 présenté par Madame Le Maire se présente comme suit :

Exploitation

Recettes	21 316.21 €
Dépenses	12 398.89 €
Excédent	8 917.32 €

Investissement

Recettes	35 669.07 €
Dépenses	500.00 €
Excédent	35 169.07 €

Soit un excédent global de 44 086.39 €

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents ce Compte Administratif 2011 M49.

• Approbation du BP 2012 M49 : Madame Martine SOREL Maire fait lecture des affectations du Budget Primitif 2012 de la M49

Exploitation

Dépenses	19 917.32 €
Recettes	19 917.32 €

Investissement

Dépenses	38 104.28 €
Recettes	38 104.28 €

Total 58 021.60 €

Le Conseil adopte à l'unanimité des présents ce BP 2012 de la M49.

• Subvention CCAS : Madame le Maire propose de reconduire la subvention communale de 2 500 euros.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents cette décision qui fera l'objet d'une délibération.

• Vote des quatre taxes

Le Conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents une augmentation de 2%.

Cette décision fera l'objet d'une délibération.

• Délibération étude de faisabilité

Dans le cadre de l'acquisition par la Commune d'un bien immobilier en vue de la création d'un commerce multi services, Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation de solliciter la Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux - catégorie Développement économique.

Le Conseil après en avoir délibéré autorise Madame le Maire à solliciter la DETR.

• Délibération pour aides à la création d'un commerce multiservices

Madame le Maire indique que dans le cadre de la création d'un commerce multi services, il conviendra de solliciter des aides auprès de l'Etat, la Région, le Département, le PNR aux taux les plus élevés.

Après délibération, le Conseil autorise Madame le maire à solliciter ces aides.

• Délégation au Maire de la décision de recourir à l'emprunt

Vu l'article L2122-22 du CGCT, le Conseil Municipal à l'unanimité donne délégation à Madame le Maire de recourir à l'emprunt pour l'acquisition d'un bien immobilier

• Décision d'emprunt

Après consultation d'offres de plusieurs établissements bancaires, Madame le Maire décide de contracter un emprunt auprès de Crédit Agricole Ile de France pour un montant de 260 000 euros (deux cent soixante mille euros) pour une durée de 15 ans, périodicité mensuelle, au taux de 4.15%

•Demandes de subventions

Madame le Maire fait part au Conseil de différentes demandes de subventions :

- Direction Départementale de l'Éducation Nationale : Refus
- Centre de Formation d'Apprentis Inter consulaire de l'Eure : Refus
- Secours catholique : Refus
- Ecole Marie-Thérèse : Refus
- ADMR : reportée au prochain conseil

•Point sur les commissions

- Commission travaux : Madame le Maire fait part au Conseil des avancées du dossier concernant l'aménagement du stationnement du car scolaire. L'architecte, Monsieur LEOBON, doit nous remettre prochainement un projet définitif qui accompagnera le permis de construire.

Questions diverses

Achat de la propriété CORADIN en vue de la création d'un commerce : Madame le Maire informe que la commune est en train de conclure l'achat de la propriété CORADIN pour un montant de 255 000 euros et 5 000 euros de frais de notaire. Un questionnaire rédigé avec l'aide de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Val d'Oise est distribué à chaque habitant avec un retour demandé pour le 15 avril.

Date du prochain Conseil : le 11 mai 20h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H30.

Le Maire, Martine SOREL

∞∞∞∞∞∞∞∞